

Votre bailleur vous accompagne



CONTRAT QUIÉTUDE

LE COÛT DE LA TRANQUILLITÉ

24h/24 • 7 jours/7



CONTACTEZ ALSACE HOME SERVICES

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 18h **CO3 89 21 85 65** Entre 12h et 13h / le soir après 18h les week-ends et jours fériés

C 03 89 21 85 68

Lisez attentivement ce document,

CE QUI EST PRIS EN CHARGE PAR VOTRE CONTRAT QUIÉTUDE

Prestations couvertes par votre Contrat Quiétude

Réglage / graissage

Vérification

Vérification / réparation / remplacement

1 · Prises TV et

électriques

2 · Radiateurs

3 · Manivelles

4 · Joints d'étanchéité

ou sangles

des fenêtres PVC

5 · Conduites chauffage,

eau chaude sanitaire et

eau froide

6 · Poignées

7 · Té de réglage

9 · Mécanisme volets

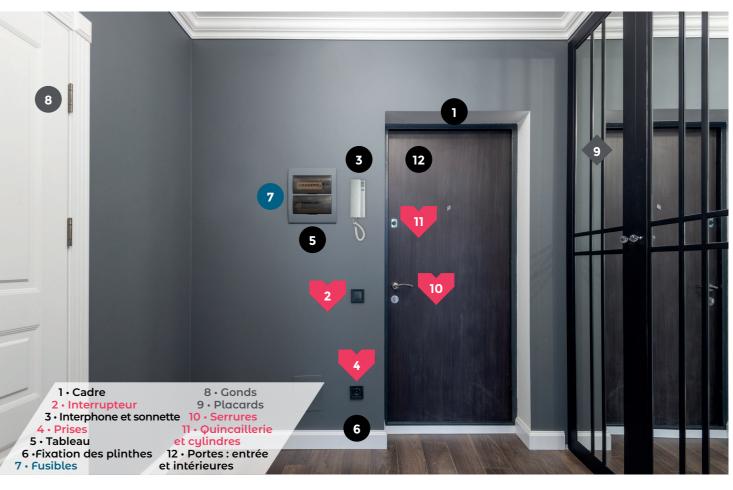
roulants

10 · Quincaillerie

8 · Têtes thermostatiques







LES PRESTATIONS COUVERTES • • •

Concernant les réparations locatives dues par le locataire (décret du 26/08/1987)

ÉLECTRICITÉ

- La vérification de la conformité du tableau par rapport aux normes de construction de l'immeuble;
- Le remplacement de tous fusibles défectueux ou mal calibrés ;
- Le contrôle de la conformité des volumes de protection des pièces d'eau (norme actuelle NFC 1500);
- La dépose de toute ligne et de tout appareillage non conforme présent dans le logement ;
- La vérification du combiné relié à l'interphone ;
- La vérification de la fixation des prises et interrupteurs ;
- Les réparations de baguettes ou de protection ponctuelle.

PLOMBERIE / SANITAIRE / CHAUFFAGE

- La réparation (en cas de fuite) et le débouchage des évacuations des eaux usées ;
- La réparation (en cas de fuite) des alimentations d'eau chaude et d'eau froide ;
- Le maintien de la bonne fixation des équipements (conduites, robinetterie, radiateurs, lavabo, évier, chasse d'eau des toilettes);
- Le remplacement des joints silicone sur les pourtours des appareils (baignoires, éviers, douches, lavabos) chaque fois que nécessaire ;
- Le contrôle et la réparation de l'ensemble des robinets (baignoire, lavabo, évier, vanne d'arrêt);
- Le nettoyage du dépôt de calcaire et le remplacement du flexible de douche.

MENUISERIE

- La vérification et l'entretien des serrures (y compris les cylindres) des portes palières et intérieures ;
- La vérification et l'entretien des crémones, verrous, des gâches, des béquilles, des paumelles, des loqueteaux magnétiques, des boutons, des poignées, des arrêts et butées;
- L'entretien des portes palières et intérieures, des huisseries, chambranles ;
- L'entretien de toutes menuiseries ouvrantes ou fixes, jets d'eau, encadrements, couvre-joints et reprise mastic (y compris les portes de placard);
- La fixation des plinthes ;
- L'entretien des panneaux de baignoire ;
- L'entretien des meubles sous éviers : portes, fermetures, étagères, poignées ;
- La vérification des volets roulants ;
- L'entretien, le graissage, le réglage, la mise en jeu des équipements de fermeture et de leurs mécanismes manuels ou automatiques et articulations.

LES PRESTATIONS NON PRISES EN CHARGE DANS VOTRE CONTRAT

La dégradation volontaire ou accidentelle des équipements n'est pas prise en charge dans le cadre du contrat multiservices.

LES AVANTAGES DE VOTRE CONTRAT QUIÉTUDE



DISPONIBILITÉ

Deux numéros à votre disposition : 03 89 21 85 65 du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 18h En dehors de ces horaires : 03 89 21 85 68



RAPIDITÉ

24h/24 et 7 jours/7.



QUALITÉ

Le Contrat Quiétude couvre le contrôle, l'entretien et le remplacement si nécessaire.





Vous bénéficiez d'une visite annuelle préventive dans votre logement, afin d'établir un diagnostic sur l'état des équipements. Cela permet de limiter les désagréments causés par les pannes, les fuites d'eau et les sinistres.





www.polehabitat-alsace.fr 27 avenue de l'Europe 68000 COLMAR